

United Nations JPO Programme



TERMES DE RÉFÉRENCE

JPO (Associate Expert) 18P188

I. Informations générales

Intitulé du poste :
JPO en Enquêtes

Secteur d'affectation :
Enquêtes

Organisme/Bureau :
Bureau des Services de Contrôle Interne des Nations Unies ; Division des Enquêtes

Lieu :
Vienne, Autriche

[Lieu d'affectation non-familial : oui / non X]

Duration:
1 an (avec possibilité d'une extension d'un an supplémentaire)
[La prolongation de l'affectation est soumise à un examen annuel des priorités, de la disponibilité des fonds et de la performance satisfaisante.]

II. Supervision

Nom du superviseur :
James Finnis

Titre du superviseur :
Directeur-Adjoint

Contenu et méthodologie de la supervision :

Établissement d'un plan de travail : Au cours du premier mois de l'affectation, le Junior Professional Officer (JPO) collaborera avec son superviseur direct pour mettre au point un plan de travail convenu. Le plan de travail final sera discuté et approuvé d'une manière mutuellement convenue par le JPO et son superviseur.

Évaluation: Le système de gestion de la performance des Nations Unies (e-performance) servira de moyen principal pour évaluer la performance de JPO.

III. Tâches, responsabilités et résultats attendus :

Ce poste est à pourvoir au Bureau des services de contrôle interne à Vienne. Le poste relève du directeur-adjoint ou du chef de section et, dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le JPO peut être chargé des tâches suivantes:

- Participer à la conduite des enquêtes relatives aux allégations de faute, de malversation, de mauvaise gestion, de gaspillage de ressources, d'abus de pouvoir, de violations des règles et règlements et des textes administratifs pertinents de l'ONU, ainsi que dans les cas d'exploitation et de violence sexuelles ;
- Participer à une équipe d'enquêteurs et effectuer des tâches et des activités d'enquête ;
- Aide à mener des entretiens et à obtenir des déclarations ; analyser les informations ;
- Rechercher, rassembler et analyser des preuves, y compris sous forme électronique ;
- Déterminer si les faits en cause sont susceptibles de relever de la fraude, de la corruption ou d'autres délits ou activités criminelles qu'il convient de déférer aux autorités nationales ;
- Participer à la préparation de rapports d'enquête concis, incluant de conclusions et de recommandations, ainsi que d'actions disciplinaires et juridictionnelles connexes, ainsi que d'éléments de preuve et de pièces justificatives à l'appui de ces actions et de la conduite des activités postérieures à l'enquête ;
- Travailler en collaboration et en coordination avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation conformément aux procédures opérationnelles standard et aux règles et règlements de l'organisation ;
- Fournir une analyse bien documentée et solide des problèmes et des développements affectant les enquêtes criminelles ;
- Fournir des contributions écrites approfondies et bien motivées ;
- Assurer la liaison et interagir avec les collègues et les parties concernées à l'interne et à l'externe, de manière efficace et rapide ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées ;

Le JPO travaillera principalement sur des matières relatives aux enquêtes générales à Vienne, à Genève et dans d'autres bureaux hors du quartier général et missions situées en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. Par conséquent, le poste peut entraîner de longs déplacements dans des endroits éloignés. Le travail peut impliquer des déplacements et des interactions fréquentes avec des informaticiens, des interprètes, des traducteurs, des juristes, des unités de police / de renseignement locales, des témoins et des suspects.

IV. Qualifications et expérience

Formation :

Diplôme universitaire du niveau du master lié au droit, enquêtes criminelles, ou discipline apparentée. À défaut, un diplôme universitaire du premier cycle assorti avec d'expérience supplémentaire sera accepté.

Expérience professionnelle :

Au moins deux ans d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans le droit, enquêtes criminelles, ou discipline apparentée.

Connaissances linguistiques :

Pour le poste à pourvoir, la maîtrise de l'anglais est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est souhaitable.

Autres compétences :

Compétences informatiques requises, des compétences en criminalistique seraient un avantage.

Compétences clés pour l'affectation :

Professionalisme : Connaissance et compréhension des théories, principes et approches relatifs aux enquêtes. Bonnes aptitudes à la recherche, à l'analyse et au règlement des problèmes. Aptitude à cerner les problèmes et questions et à aider à la recherche d'une solution. Aptitude à rassembler des éléments de preuve électroniques et à les analyser faire preuve de discernement dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Aptitude à rassembler des éléments de preuve et à interroger les suspects et les témoins. Aptitude à planifier son propre travail et à

concilier diverses priorités. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique femmes-hommes et d'assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

Aptitude à la Communication : S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.

Esprit d'équipe: Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

V. Eléments d'apprentissage

À la fin de l'affectation, le JPO devra/pourra :

- Compréhension générale de la structure et du processus décisionnel de l'ONU
- Compréhension détaillée des enquêtes indépendantes à l'ONU
- Compréhension détaillée du système de justice interne et des procédures juridiques de l'ONU
- Expérience directe de la planification et de l'utilisation de diverses méthodes d'enquête, de collecte de données, des entretiens de témoins, d'analyses de données quantitatives et qualitatives, de la rédaction d'éléments de rapport d'enquête de l'ONU.
- La capacité de préparer et de mener une enquête criminelle et de rédiger un rapport

VI. Informations générales

Le Bureau des services de contrôle interne est un bureau indépendant qui fait rapport au Secrétaire général et à l'Assemblée générale. La Division des investigations donne suite aux rapports sur des allégations de violation des règles ou procédures, de mauvaise gestion, de comportement répréhensible, de gaspillage des ressources, de harcèlement sexuel ou d'abus de pouvoir.

La division des enquêtes gère une permanence téléphonique confidentielle 24 heures sur 24. La division protège la confidentialité de tous ceux qui exercent leur droit de faire rapport à la division, que l'enquête le corrobore ou non. Des systèmes et des contrôles spéciaux ont été mis en place pour limiter le nombre de personnes connaissant l'identité du plaignant au cas par cas. Afin de ne pas compromettre une enquête, la division est mandatée pour avoir un accès direct aux enregistrements, aux données, aux sites, et au personnel, sans aucune entrave ni nécessité d'autorisation préalable. La division reçoit aussi des suggestions des membres du personnel pour améliorer les conditions de travail et l'exécution des programmes.

La division des enquêtes assure le suivi des informations faisant état d'éventuelles infractions aux règles et règlements, mauvaise gestion, mauvaise conduite, gaspillage de ressources ou abus de pouvoir. Lorsque les opérations impliquent, par exemple, des grosses sommes d'argent ou des emplacements peu sûrs, la division peut ouvrir sa propre enquête pour évaluer le potentiel de fraude et autres violations. Il fournit également une expertise en matière d'enquête et une assistance aux fonds et programmes des Nations Unies, qui ne disposent pas d'enquêteurs professionnels.

Le département des enquêtes indépendantes de l'ONU est seulement en existence depuis 1994. Pendant près de cinq décennies, le Secrétaire général disposait peu d'outils pour rassembler des éléments de preuve concernant le comportement criminel, illégal ou abusif de membres du personnel et de sous-traitants de l'ONU. Il était donc souvent difficile de mener ce type d'enquête, ce qui conduirait à des mesures correctives et administratives efficaces. Sous le BSCI, la division des enquêtes est devenue une organisation composée d'hommes et de femmes hautement qualifiés et dévoués qui enquêtent sur des allégations, notamment en ce qui concerne le paiement présumé de pots-de-vin, le détournement de fonds, une mauvaise gestion ou un gaspillage grave des ressources de

l'Organisation.

À cause de sa situation géographique, le bureau de la division des enquêtes de Vienne enquête sur d'éventuelles violations des règles et réglementations, mauvaise gestion, conduite inappropriée, gaspillage de ressources ou abus d'autorité dans les régions d'Europe, du Moyen-Orient et l'Asie.